



# Shash Petapan

Bulletin no.2 - janvier 2023

## LES DERNIÈRES NOUVELLES DU REGROUPEMENT PETAPAN

Le Regroupement Petapan et les Chefs des Premières Nations d'Essipit, Mashteuiatsh et Nutashkuan ont été particulièrement actifs cet automne. En effet, plusieurs actions et rencontres ont permis de mettre de l'avant le projet de Traité sur la scène politique et faire avancer grandement notre projet de société.

Le 20 septembre 2022, les Chefs ont publié une lettre ouverte, parue notamment dans le journal *Le Devoir*, adressée aux dirigeants des différents partis politique du Québec afin de leur faire part de leur intention de conclure le texte du projet de futur Traité avec le prochain gouvernement du Québec. Ce traité moderne serait le premier dans l'Est du Canada, depuis ceux de 1975 et de 1978, signés avec les Nations crie, inuite et naskapie.

Depuis cette date, lors de différentes entrevues accordées par les Chefs, ceux-ci ont mentionné deux éléments importants qui posent problème avec Québec :

- La reconnaissance du droit inhérent à l'autodétermination.
- Convenir de la liste des projets qui devront obligatoirement faire l'objet d'une entente sur les répercussions et les avantages.

Le 27 septembre, à Uashat mak Mani-Utenam, les Chefs ont rencontré le premier ministre sortant et chef de la Coalition Avenir Québec, François Legault. À la suite de cette rencontre, les Chefs ont publié un communiqué dans lequel ils se sont déclarés satisfaits et ont salué son engagement à conclure un traité dans la prochaine année.

Le 1er novembre, un autre pas important a été réalisé alors que les Chefs des Premières Nations du Regroupement Petapan ont rencontré le ministre fédéral des Relations Couronne-Autochtones, M. Marc Miller. Au terme de la discussion, le ministre Miller s'est engagé à finaliser le projet de Traité d'ici le 31 mars 2023.

Toutes les parties à la table de négociation partagent maintenant le même objectif et sont confiantes de livrer un projet de Traité le printemps prochain.

Rappelons également l'engagement des Chefs: dans les mois suivant le 31 mars 2023, ces derniers entendent se tourner vers leurs membres pour les consulter afin d'évaluer et d'apprécier ensemble le contenu de cet éventuel traité de nouvelle génération basé sur la reconnaissance de leurs droits.



# Shash Petapan

Bulletin no.2 - janvier 2023

## LES PROCHAINES ÉTAPES

D'ici le 31 mars 2023, les négociations se poursuivront entre les trois parties afin de finaliser la négociation du texte du projet de Traité.

Dans les mois suivant le 31 mars 2023, quel que soit l'état d'avancement de la négociation, nos populations seront informées sur le projet de Traité. Celles-ci pourront, notamment mieux comprendre comment se dérouleraient les choses en situation de Traité comparativement à la situation actuelle. Elles connaîtront les avantages et contreparties de signer un traité moderne ainsi que les protections en ce qui concerne nos droits.

Les élus de nos Premières Nations devront ensuite déterminer s'ils décident d'aller de l'avant ou non avec le projet de Traité et plusieurs options seront alors possibles.

Si nos dirigeants décident d'aller de l'avant avec le projet de Traité, un référendum devra se tenir dans nos Premières Nations et c'est le peuple qui décidera si le Traité est accepté ou non. Aucun Chef, Conseil, ou négociateur ne pourra engager les populations de nos Premières Nations sans leur consentement.

Notre équipe du Regroupement Petapan continue de travailler très fort afin de parvenir à offrir à nos populations un projet de Traité qui soit à notre image et respecte les valeurs et cultures de nos Premières Nations.

Nous vous invitons à suivre notre page Facebook du Regroupement Petapan, à consulter notre site web au [www.petapan.ca](http://www.petapan.ca), ou encore, à vous abonner à notre infolettre en nous écrivant à [info@petapan.ca](mailto:info@petapan.ca), pour obtenir toute l'information sur la négociation du Traité et les prochaines étapes.

### D'autres avancées de 2022 en rafale :

- Lancement de la page Facebook du Regroupement Petapan, de notre infolettre et mise à jour de notre site web.
- Annonce par le gouvernement fédéral à l'effet que l'exemption fiscale actuelle sera maintenue.
- En plus des chapitres complétés antérieurement, les derniers mois ont permis de terminer, à toutes fins pratiques, les négociations pour les chapitres suivants :
  - ✓ Relations et mise en œuvre du Traité
  - ✓ Évolution du Traité
  - ✓ Dispositions générales

**BON DÉBUT D'ANNÉE  
2023 !**